



Secrétariat

Distr. GÉNÉRALE

ST/SG/SER.E/328
9 décembre 1997

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES
DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE

**RENSEIGNEMENTS FOURNIS CONFORMÉMENT À LA CONVENTION
SUR L'IMMATRICULATION DES OBJETS LANCÉS DANS L'ESPACE
EXTRA-ATMOSPHERIQUE**

**Note verbale du 4 décembre 1997 adressée au Secrétaire général par la Mission permanente
de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)**

La Mission permanente de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne) présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique* de lui communiquer des renseignements concernant le satellite IRS-1D (voir l'annexe).

*Résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe, du 12 novembre 1974.

Annexe

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES LANCEMENTS SPATIAUX
EFFECTUÉS PAR L'INDE***

Nom du satellite :	IRS-1D
Date et lieu du lancement :	29 septembre 1997 Shriharikota (Inde)
Principaux paramètres de l'orbite :	
Période nodale :	100,53 minutes
Inclinaison :	98,78 degrés
Apogée :	821 kilomètres
Périgée :	737 kilomètres (Orbite polaire héliosynchrone)
Lanceur :	PSLV-C1 (Polar Satellite Launch Vehicle)
Organisme chargé du lancement :	Organisation indienne de recherche spatiale
Fonction générale de l'objet spatial :	Télédétection pour la gestion des ressources naturelles

*Les renseignements sont reproduits tels qu'ils ont été reçus.